18 avril 1792

LE CONSEIL ADMINISTRATIF

DU DÉPARTEMENT DU GARD

Aux Citoyens de ſon reſſort.

Coq
folio
FRC
9831
no. 34

CITOYENS,

De grands déſordres ont éclaté dans le Département, les lois ont été violées, les droits les plus ſaints méconnus, & la liberté profanée.

LIBRARY

Et quels ſont les auteurs de ces coupables excès ? Une horde de barbares étrangers a-t-elle inondé l'empire, après avoir détruit nos armées ? Sont-ce les ennemis de l'Etat qui pillent nos maiſons, dévaſtent nos propriétés, détruiſent les ſubſiſtances, allument des incendies & vont, ſi on ne les arrête, changer la France en un monceau de cendres & de ruines?..... Non, ce ſont ſes propres enfans, ce ſont nos Concitoyens, ce ſont nos frères qui foulent aux pieds tous les devoirs & toutes les lois, outragent la Conſtitution, & de leurs propres mains, déchirent le ſein de leur patrie infortunée. Ils juroient naguères de la défendre & ils ont oublié leurs ſermens, & ils ont tourné contre elle les armes qu'elle leur avoit confiées, & ils ont déshonoré le nom de patriote, en lui aſſociant ceux de brigands, de dévaſtateurs, d'incendiaires.

Vous frémiſſez, Citoyens, mais les élus du peuple, mais les Adminiſtrateurs que vous avez choiſis, vous doivent la vérité, ils vous la doivent toute entière, telle qu'elle eſt au au fond de leur cœur, telle qu'elle leur eſt dictée par la douleur & l'indignation qu'ils éprouvent, à l'aſpect de tant de malheurs & de tant de crimes.

Qu'ils ſont coupables, ceux qui les ont provoqués ! Ceux qui abuſant de l'ignorance & de la bonne foi des peuples, en ont fait l'inſtrument de leurs affreux projets ! Que direz-vous, Citoyens abuſés, lorſque vous verrez comment & par

qui vous avez été mis en mouvement, lorſque vous apprendrez qu'on a ſuppoſé de faux ordres, fabriqué de faux décrets, lorſque vous ſaurez que les fauteurs de ces inſurrections déſaſtreuſes, ſont des hommes perdus de dettes & de vices, qui n'eſpèrent échapper à la miſère & à la punition, qu'en renverſant les lois & les propriétés, qu'en éterniſant l'anarchie, lorſqu'enfin on vous prouvera que les chefs de ces attroupemens qui prétendoient ſervir la cauſe du patriotiſme, étoient en pluſieurs lieux, les mêmes qui guidoient, il y a un an, les fanatiques de Jalès; tant il eſt vrai que les brigands s'inquiètent peu du parti qu'ils embraſſent, pourvu qu'il offre le prétexte de troubler la ſociété & qu'il ſerve de voile à leurs attentats.

Mais s'il en étoit parmi vous, d'aſſez aveuglés, d'aſſez endurcis, pour répouſſer la vérité, pour fermer l'oreille au langage de l'humanité, de la juſtice & de la loi, qu'ils écoutent du moins la voix de leur propre intérêt qui leur crie : vous brûlez les châteaux des ci-devant ſeigneurs, vous exigez leurs titres à main armée, vous partagez leurs terres, vous taxez les ſubſiſtances & même vous les détruiſez ; mais, ne voyez-vous pas que ces entrepriſes contre les droits les plus ſacrés peuvent s'étendre avec une rapidité effrayante, qu'elles deſcendront bientôt juſqu'à l'agriculteur, juſqu'au ſimple artiſan, qu'elles enleveront à l'un ſes récoltes, à l'autre ſon ſalaire & ſon

travail ? Ne voyez-vous pas que dans une nation policée, l'aiſance du plus grand nombre des individus & les jouiſſances de tous, naiſſent d'un échange réciproque de beſoins & d'induſtrie ; qu'en effrayant ou ruinant les propriétaires & les hommes riches, vous les mettez hors d'état d'acquitter leurs contributions, & qu'ainſi vous privez la nation d'une reſſource qui lui eſt ſi néceſſaire ; que vous chaſſez de l'Etat les capitaux qui le font proſpérer, & que par là vous énervez l'agriculture, détruiſez les manufactures, condamnez le commerce à l'inaction, & plongez dans la plus affreuſe indigence ce même peuple que vous croyez ſervir ? Ne voyez-vous pas qu'en détruiſant les denrées vous les faites inévitablement renchérir, & qu'en taxant les ſubſiſtances vous appelez la famine dans vos foyers ; car, dans un pays qui ne produit pas de quoi nourrir ſes habitans, ſi en mettant les grains à vil prix, vous en éloignez le commerçant qui vient vous les apporter, où pourrez-vous trouver de quoi ſubvenir à vos beſoins ? Ne voyez-vous pas, en un mot, qu'en ſubſtituant la violence à la loi, vous déſorganiſez entièrement la ſociété & mettez votre exiſtence, votre perſonne & votre propriété à la merci du premier occupant ?

Hommes honnêtes & éclairés qui n'avez jamais partagé ni ces excès ni ces erreurs, & vous qu'un prompt répentir a ramené dans le ſentier du devoir, vous encore Gardes Na-

tionales qui vous êtes volontairement dévoués à la défenſe de la loi, vous ſurtout Miniſtres des Autels qui, quelles que ſoient vos opinions, êtes chargés de la fonction ſublime & douce de former les ames à la vertu, parlez, agiſſez, montrez-vous, multipliez-vous, s'il eſt poſſible, & faites diſparoître les ténèbres de l'ignorance & du crime, devant la lumière de vos inſtructions & de vos exemples.

Et vous plus ſpécialement chargés par la Conſtitution, de la ſûreté des propriétés & des perſonnes ; Juges de Paix & Officiers Municipaux, rempliſſez les fonctions que la loi vous preſcrit : n'oubliez pas qu'elle vous rend reſponſables de tous les maux que votre négligence laiſſeroit commettre & que votre activité auroit pû prévenir ; n'oubliez pas que vos concitoyens vous demanderont compte de vos efforts pour protéger ou reprimer ; dites aux foibles qu'on trompe ou qu'on entraîne, qu'un prompt répentir peut excuſer leur faute ; mais dites aux perturbateurs & aux méchans, qu'il n'y a point de paix pour eux ; dites-leur que le moment des violences paſſe, mais que la loi veille toujours, que tôt ou tard elle ſaura les atteindre, & que pour être quelque temps ſuſpendue, ſa vengeance n'en ſera pas moins terrible.

Mais, ſi la Religion, l'honneur, le devoir, l'intérêt, l'exemple des bons citoyens & les efforts des magiſtrats

étoient insuffisans pour arrêter les désordres ; s'il éclatoit autour de nous, de nouvelles violences ; nous l'annonçons avec effroi, mais nous l'annonçons avec la résolution inébranlable de faire triompher la Loi où de périr, la force publique sera déployée, elle le sera dans toute son énergie ; & malheur à ceux qui tenteroient de la braver... Mais, loin de nous ces douloureuses images ! Citoyens égaré s, vous nous épargnerez des extrêmités si cruelles, vous reconnoîtrez vos erreurs, vous en gémirez, vous reprouverez, vous chasserez du milieu de vous, les scélérats qui vous les ont inspirées ; vous les dénoncerez, vous les livrerez vous-mêmes aux Ministres de la Loi, & par ce sacrifice expiatoire que vous offrirez à la Patrie, vous réparerez vos fautes & redeviendrez dignes de porter le nom de Français.

Fait à Nismes, le 18 Avril 1792, l'an 4.me de la Liberté.

Signés, ÉTIENNE MEYNIER, Président.

RIGAL, Secrétaire-Général.

Certifié conforme à l'original

Rigal

A NISMES, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
chez J. GAUDE, Imprimeur du Département du Gard. 1792.

f21